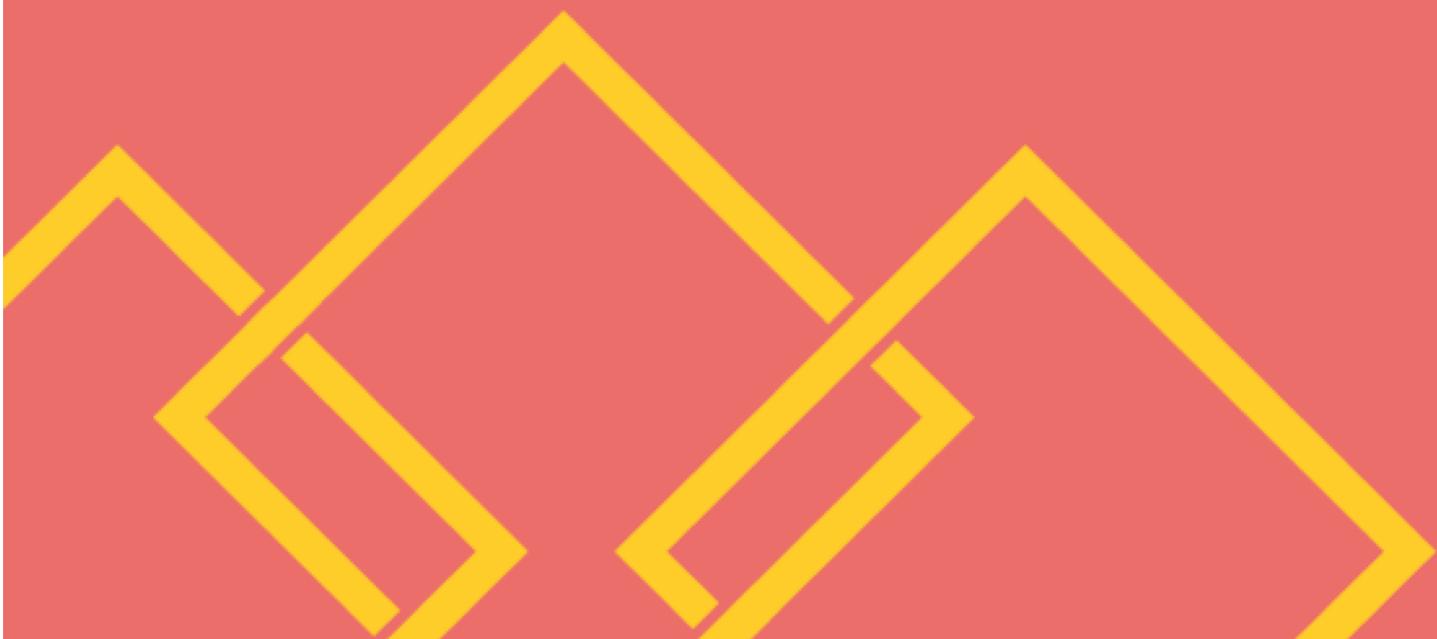




FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

2019 - 2020



PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

INTERVENANT

Xavier MALLAMACI est kinésithérapeute, Diplômé d'Etat depuis 2010, et s'est spécialisé dans le traitement et la prévention des pathologies du musicien et du chanteur. Ses connaissances lui permettent également de proposer une recherche d'optimisation de performance, en s'appuyant sur un travail corporel et gestuel.

Dès 2012, il propose des consultations spécialisées aux musiciens et aux chanteurs. Depuis, il est le thérapeute de plusieurs centaines d'amateurs et de professionnels de la musique, de tous niveaux et de tous registres musicaux, dont un certain nombre de musiciens de l'Orchestre National de Lyon, de l'Orchestre de l'Opéra National de Lyon (O.N.L.), ainsi que de professeurs et de nombreux étudiants du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (C.N.S.M.D.) de Lyon.

OBJECTIFS

La sensibilisation et l'apprentissage des bonnes pratiques gestuelles et posturales permettent une nette diminution des risques de développer un T.M.S grâce :

- ♦ au recentrage sur le corps du musicien et du chanteur
- ♦ à la correction d'habitudes gestuelles et/ou posturales nuisibles
- ♦ à l'utilisation optimale du matériel mis à disposition de l'artiste
- ♦ à l'acquisition de la capacité à évaluer, cibler et réagir de manière adaptée face à une tension ou une douleur suspecte
- ♦ à la prise de conscience de l'impact positif d'une hygiène de vie saine et maîtrisée

PROGRAMME

- ♦ Bases physiologiques : comment fonctionne le corps humain et les muscles ?
- ♦ Construction d'une gestuelle et d'une posture efficaces et pérennes
- ♦ Gestuelle spécifique du membre supérieur
- ♦ Physiologie de la respiration : influence sur la posture et la gestuelle
- ♦ Préparation, entretien et récupération physique

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Dates et horaires

Vendredi 10 janvier 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Samedi 11 janvier 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Durée

2 jours soit 12h

Effectifs

12 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

240€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis. Venir avec un instrument et disposer de partitions relativement "nouvelles" de plusieurs niveaux d'exigence.

Date limite d'inscription

5 janvier 2020

Moyens pédagogiques

Formation favorisant l'interactivité entre participants et intervenant.

PÉDAGOGIE MUSICALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INTERVENANTE

Magali VIALLEFOND, présidente et formatrice de l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap), ex-professeur titulaire à l'INS HEA (ex Cnefei) depuis 1990, forme les enseignants spécialisés du 1er et 2d degré dans le champ de l'ASH (adaptations pour les personnes en situation de handicap) aux démarches et pratiques pédagogiques en éducation musicale à destination des élèves handicapés (moteurs, mentaux, sensoriels –déficients auditifs, déficients visuels– et polyhandicapés).

En parallèle, elle intervient auprès d'étudiants et professionnels de la culture, de l'éducation nationale et du secteur sanitaire et social.

OBJECTIFS

- ◆ Connaître les évolutions législatives relatives à l'accessibilité culturelle et saisir leurs enjeux sociétaux
- ◆ Comprendre les spécificités et besoins des personnes handicapées
- ◆ Identifier les enjeux de l'accueil des personnes en situation de handicap en école de musique
- ◆ Déterminer les aménagements psychologiques, ergonomiques et pédagogiques nécessaires aux pratiques musicales avec des élèves en situation de handicap et construire des outils pédagogiques adaptés
- ◆ Définir les éléments d'adaptation d'un projet pédagogique

PROGRAMME

1^{ère} journée

Mieux connaître le handicap

Les nouveaux enjeux de l'accessibilité

- ◆ Contextes historique, législatif, social, culturel
- ◆ Projet de vie, projet culturel
- ◆ Déficience, incapacité, désavantage : la notion de handicap
- ◆ Définitions
- ◆ Notions de norme, degré, évolutivité, nature, ...

Les différents types de handicap

- ◆ Sensoriels, moteur, psychique, mental, cognitif
- ◆ Poly- et pluri-handicap
- ◆ Besoins spécifiques

La démarche musicale

À partir de mises en situation musicales :

- ◆ Caractériser les objets musicaux
- ◆ Identifier les champs de l'action musicale
- ◆ Comprendre le rapport de l'élève handicapé avec le monde sonore et l'objet musical
- ◆ Vers un outil d'observation et d'analyse de la pratique musicale de l'élève en situation de handicap

2^{ème} journée

Adapter, s'adapter...pour une pratique musicale avec des élèves handicapés

La démarche musicale

À partir de mises en situation musicales :

- ◆ Quels objectifs d'apprentissage ?
- ◆ Situer les contraintes d'adaptation
- ◆ Vers un outil d'observation et d'analyse de la pratique pédagogique

Élaborer un projet adapté – De l'accueil à l'évaluation

- ◆ L'accueil et l'orientation pédagogique de l'élève à l'école de musique
- ◆ Concevoir un projet pédagogique adapté :
 - ◆ Le projet de l'élève ; un projet parmi d'autres
 - ◆ Prendre en compte les besoins particuliers de l'élève
 - ◆ Place et rôle des partenariats dans le projet
 - ◆ La démarche d'adaptation dans les différentes étapes d'un projet

Évaluer un élève en situation de handicap

Synthèse et bilan de stage

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Dates et horaires

Judi 14 février 2020

9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Vendredi 15 février 2020

9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Durée

2 jours soit 12h

Effectifs

20 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

240€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis.

Date limite d'inscription

7 février 2020

Moyens pédagogiques

- ◆ Apport d'éléments théoriques et témoignages d'action. Mises en situation pratiques suivies de temps d'échanges et d'analyse.
- ◆ Remise aux stagiaires du livret pédagogique d'accompagnement « Les fondamentaux de la pédagogie musicale adaptée aux élèves en situation de handicap »

GESTION DU STRESS ET TECHNIQUES DE RELAXATION POUR LES MUSICIENS

INTERVENANT

Après avoir étudié le hautbois avec Maurice Bourgue (Orchestre de Paris) et le Cor Anglais avec Gaston Maugras (Opéra de Paris), **Patrick ROGER** intègre le poste de cor anglais solo par John Eliot Gardiner lors de la création de l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon en 1983.

Depuis 1997, après une formation de Sophrologue, il partage sa vie entre son orchestre et le coaching de musiciens. Il est spécialisé dans la gestion du stress et du trac, et la préparation physique, émotionnelle et mentale aux concours d'orchestres.

Il intervient régulièrement dans les CNSMD de Paris et Lyon, aux pôles supérieurs d'Aix en Provence, Toulouse et Lille, à l'OFJ, au CRR de Paris et dans différents CRR en région ainsi que dans la prestigieuse Académie des Arcs où il prépare de nombreux musiciens aux concours.

OBJECTIFS

- ◆ Comprendre les processus du stress pendant la préparation scénique et sur scène
- ◆ Faire son autodiagnostic
- ◆ Apprendre à utiliser des outils physiques, émotionnels et mentaux pour gérer son stress

PROGRAMME

- ◆ Les mécanismes biologiques du stress
- ◆ Les émotions, les états internes, les drivers
- ◆ Les sources du stress : prendre conscience de ses propres agents stressants
- ◆ Gérer son stress avec la Sophrologie
- ◆ Mobiliser le corps réveil musculaire ou la relaxation
- ◆ Apprentissage de techniques respiratoires et de la méditation en mouvements

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Dates et horaires

Jedi 27 février 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Vendredi 28 février 2020

9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Durée

2 jours soit 12h

Effectifs

12 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

240€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis.
Venir avec son instrument.

Date limite d'inscription

10 février 2020

Moyens pédagogiques

Formation favorisant l'interactivité entre participants et intervenant.

INITIATION À LA PÉDAGOGIE JAQUES-DALCROZE

INTERVENANTE

Laetitia DISSEIX-BERGER est professeur d'enseignement artistique au CRR de Rueil-Malmaison. Diplômée d'État en Piano (2005) et Formation Musicale (2007), elle complète sa formation par un Master en pédagogie musicale, orientation Rythmique JAQUES-DALCROZE de la HEM de Genève (2012) et achève sa formation dans cette spécialisation par l'obtention du Diplôme Supérieur à l'IJID de Genève (2018).

Elle enseigne lors de master-class au sein de l'ECM de Paris, du Cefedem de Metz, du Pôle Sup' 93, du CFMI de Lille, d'Orsay, lors de divers stages musicaux en France et à l'étranger (DSRDA à Denver, Colorado). En collaboration avec Anne-Gabrielle CHATOUX et Anne LAMATELLE-MEYER, elle est responsable de la création d'une formation de Certificat DALCROZE en France.

OBJECTIFS

Qu'est-ce que la méthode DALCROZE ?

La méthode DALCROZE est une méthode pédagogique d'éducation musicale basée sur les liens naturels entre mouvement corporel et mouvement musical conduisant au développement des facultés artistiques du pratiquant.

Quels sont les objectifs généraux de la formation ?

- ◆ Donner des bases pratiques de l'esprit dalcrozien.
- ◆ Identifier les enjeux du savoir-faire dalcrozien en appliquant de façon concrète des exercices pratiques utilisant tous les principes pédagogiques de la méthode Jaques-Dalcroze.
- ◆ Être capable de percevoir le corps comme un moyen d'apprentissage au centre de l'enseignement, en développant sa conscience corporelle, sa capacité de mouvement, l'ancrage corporel des concepts musicaux.
- ◆ Être capable de développer du vécu musical en 3D : Dimension spatiale (TEE), Dimension sensorielle (Kinesthésique, Auditif, Visuel, Tactile), Dimension émotionnelle (Interaction à soi/au groupe).

Cette initiation à la pédagogie JAQUES-DALCROZE permettra aux curieux de tous horizons artistiques de découvrir la Rythmique JAQUES-DALCROZE, et aux initiés de profiter de ces journées pour leur enrichissement personnel.

PROGRAMME

Un temps important sera consacré aux *exercices pratiques* pour intégrer les *éléments théoriques*. Proposition d'exercices concrets que chacun pourra se réapproprier en trouvant un prolongement dans sa pratique artistique et/ou son enseignement, dans son quotidien.

1ère journée : Découverte des principes de base de la méthode JAQUES-DALCROZE

2ème journée : Exploration de différents sujets musicaux d'un point de vue dalcrozien

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Une note de retour sera fournie par la formatrice.

Dates et horaires

Vendredi 27 mars 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Samedi 28 mars 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Durée

2 jours soit 12h

Effectifs

20 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

240€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis.

Date limite d'inscription

16 mars 2020

Moyens pédagogiques

La musique est improvisée au piano par le professeur.

Elle peut également être sélectionnée par lui dans le répertoire enregistré.

Cette formation favorise l'interactivité entre participants et intervenant.

Des moments de prise de notes ponctueront les exercices pratiques.

Un support d'articles pédagogiques sera remis en fin de formation à chaque participant.

SOUNDPAINTING

INTERVENANT

Nicolas WOILLARD, enseignant au CRR de Dijon et à l'ESM Bourgogne-Franche-Comté, est diplômé du CNSM de Paris et titulaire du Certificat d'Aptitude de saxophone.

Invité à se produire avec différentes formations (Orchestre de la Suisse Romande, Opéra de Paris, Opéra de Lyon, Orchestre National des Pays de la Loire, Concerts Lamoureux, Orchestre Dijon Bourgogne, ...), il participe à plusieurs enregistrements et obtient plusieurs prix internationaux avec le quatuor de saxophones Emphasis .

Saxophoniste fasciné par le croisement des arts et des esthétiques, sa pratique du soundpainting lui permet d'affirmer sa philosophie artistique : jouer, imaginer, créer, oser.

Certifié soundpainter multidisciplinaire par Walter Thompson, il fonde en 2014 l'association « A Mains Levées » destinée à l'essor de ce langage.

<https://www.amllevees.fr>

OBJECTIFS

- ◆ Avoir des bases théoriques et pratiques suffisantes pour utiliser le langage lors de projets personnels artistiques et/ou pédagogiques.
- ◆ Être capable de répondre de façon assurée et assumée aux consignes proposées par le soundpainter.
- ◆ Apprendre et maîtriser une nouvelle technique pour inciter les jeunes élèves à s'écouter, ressentir la pulsation, improviser etc.
- ◆ Apprendre à maîtriser le langage, à réfléchir quant aux différents procédés pour réunir sur une même scène musiciens, danseurs, comédiens.
- ◆ Avoir les moyens de regrouper des élèves de niveaux hétérogènes sur une même scène pour une pratique collective sans participation et faisant appel à l'imagination de chacun, l'écoute, l'improvisation.

PROGRAMME

- ◆ Découverte du soundpainting (théorique et pratique) : le principe, la syntaxe, pourquoi ce langage, comment l'utiliser avec des adultes/des enfants , dans quel but etc.
- ◆ Apprentissage de gestes de base destinés aux disciplines artistiques présentes le jour du stage
- ◆ Interprétation et compréhension de gestes multidisciplinaires
- ◆ Apprentissage de gestes permettant de gérer l'espace scénique
- ◆ Possibilité d'être performer (exécution) mais également soundpainter (direction)

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Dates et horaires

Vendredi 3 avril 2020

10h – 13h et 14h – 18h

Samedi 4 avril 2020

9h – 12h

Durée

2 jours soit 10h

Effectifs

15 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

200€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis. Cette formation s'adresse aux musiciens/danseur/comédiens confirmés ou non, amateurs et/ou professionnels. Chaque participant viendra avec son instrument.

Date limite d'inscription

16 mars 2020

Moyens

pédagogiques

Formation favorisant l'interactivité entre participants et intervenant. Un support sera remis en fin de formation à chaque participant.

MÉDIATION ET CONCERT :

boite à outil personnalisée pour développer et pérenniser des projets personnels de concert

INTERVENANT

Après le Centre de Musique Baroque de Versailles et un prix de chant du CNR de Saint-Maur des Fossés, c'est diplômé du CNSM de Paris en 2006, qu'**Arnaud Guillou** débute une carrière de chanteur lyrique. En 2015, il fonde la compagnie "Les Voix Élevées - Les Mains dans Le Cambouis", Compagnie qui a pour but de créer des projets artistiques d'excellence qui induisent des partenariats, des rencontres, des échanges de compétences.

Convaincu également de l'urgence de rétablir une proposition culturelle d'exception en territoire, Arnaud est invité par le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, la Philharmonie de Paris, l'Orchestre de Paris, l'Orchestre régional d'Avignon-Provence, l'Orchestre Français de Jeunes, le Jeune Orchestre de l'Abbaye, la Compagnie Opéra.3, Les Concerts de Poche ou La Clef des Chants comme formateur à la médiation musicale.

OBJECTIFS

- ◆ Adopter une perspective sur l'œuvre
- ◆ Structurer la présentation
- ◆ Améliorer son expression orale et sa présence

L'artiste-interprète n'est pas seulement l'exécutant mécanique d'une partition. Il instaure un véritable échange avec son public, d'une part en donnant une version intimement personnelle d'une œuvre et d'autre part, en facilitant la réception auprès de tous les publics.

La session propose d'identifier les enjeux d'un concert de médiation dans un premier temps. Dans un second temps, il s'agit d'identifier les écueils à éviter et de mettre en pratique les outils pour élaborer un proposition artistique innovante, cohérente et efficace.

PROGRAMME

Le concert de médiation c'est :

Accompagner : Élaborant des « balises » d'écoute qui guident le spectateur, une présentation de concert réussie met une pièce de musique à disposition du plus grand nombre, néophytes et mélomanes.

Construire : En construisant, re-construisant, diversifiant les publics des salles de son concert, on lutte contre le cloisonnement culturel. Indirectement, on travaille au lien social.

Transmettre : La transmission d'un savoir, d'une expertise se place ici dans le cadre d'un échange. Nous ne sommes pas des sachants et des apprenants, nous sommes des échangeurs

Programme sur 2 jours

- ◆ Choisir un angle de présentation - choisir un fil rouge : quel objectif pour quel public ? 3h
- ◆ Définir le cadre du concert - concevoir une trame, structurer son intervention, raconter une histoire 3h
- ◆ Être en scène – les 3 axes de communication verbal, non verbal, et infra-verbal 3h
- ◆ Atelier appliqué - à partir d'une pièce que chacun apporte (5 minutes maximum) 3h

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera à signer par les participants et l'intervenant par demi-journée de formation. Une évaluation de l'action de formation mesurant la satisfaction des participants sera à remplir à la fin de la formation. Une attestation individuelle de formation sera remise par l'ESM Bourgogne-Franche-Comté.

Dates et horaires

Vendredi 15 mai 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Samedi 16 mai 2020

10h – 13h et 14h – 17h

Durée

2 jours soit 12h

Effectifs

15 stagiaires

Lieu

Dijon

Tarif

240€

Niveau préalable requis

Aucun niveau préalable requis. Formation ouverte aux individuels comme aux groupe constitués (5 max). Choisir en amont une œuvre courte (max 5 min) à présenter. Venir avec son instrument de musique le cas échéant.

Date limite d'inscription

4 mai 2020

Moyens pédagogiques

Formation favorisant l'interactivité entre participants et intervenant.

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

POUR TOUTE INFORMATION ET INSCRIPTION

Contactez Louise LALLIER :

03 80 58 98 92 ou l.lallier@esmbourgognefranche-comte.fr

LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Selon votre situation professionnelle et votre statut, il existe différents dispositifs possibles pour la prise en charge totale ou partielle des frais afférents au suivi des modules de formation professionnelle continue, dont vous pouvez bénéficier.

◆ Si vous relevez du secteur privé (école de musique associative par exemple)

Vous pouvez demander à votre employeur une prise en charge de ces modules de formation. Votre employeur est libre de les financer ou non, selon l'orientation qu'il souhaite donner au Plan de formation de son établissement et selon les crédits dont il peut disposer. En cas d'accord, il se chargera des démarches auprès de l'organisme collecteur (OPCA) dont relève l'établissement.

◆ Si vous êtes travailleur indépendant

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre Fonds d'assurance formation si vous êtes à jour de vos contributions spécifiques pour le financement des actions de formation professionnelle continue. Pour les travailleurs indépendants, le Fonds d'assurance formation est l'AGECIF. Pour les professions libérales, il s'agit du FIF-PL.

◆ Si vous relevez de la fonction publique territoriale (école de musique municipale par exemple) en position d'agent titulaire ou non titulaire (contractuel, vacataire, ...)

Vous pouvez demander une prise en charge à votre collectivité. Dans un premier temps, il faut vous adresser au directeur de votre école de musique ou à votre chef de service ou au service des ressources humaines de votre collectivité.

◆ Si vous êtes intermittent du spectacle

Vous devez vous adresser directement à l'AFDAS.

◆ Si vous êtes demandeur d'emploi

Si vous êtes inscrits à Pôle Emploi : Pôle Emploi peut vous accorder une aide financière. Adressez-vous à votre agence pour connaître les dispositifs dont vous pouvez bénéficier.

BULLETIN D'INSCRIPTION

1/2

Bulletin à retourner à l'ESM Bourgogne-Franche-Comté, 36-38 rue Chabot-Chamy 21000 DIJON, avant la date limite d'inscription (cachet de La Poste faisant foi).

Compte tenu des délais de réponses, il est souhaité d'engager les demandes de financement au plus vite.

Pour tout renseignement ou demande de devis, s'adresser à Louise LALLIER, l.lallier@esmbourgognefranchecomte.fr ou 08 80 58 98 92.

Informations sur le ou la stagiaire :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Enseignant en (instrument et esthétique) :

Annulation et désistement

L'ESM Bourgogne-Franche-Comté se réserve le droit d'annuler un module de formation professionnelle si le nombre d'inscrit est insuffisant.

Tout désistement d'un stagiaire devra être signifié à l'ESM Bourgogne-Franche-Comté au moins 30 jours avant le début du module. Sauf en cas de force majeure justifiée, passé ce délai, les frais d'inscription seront encaissés.

Conformément à la loi n°78-17 du 06/01/1978, article 27, nous vous informons que les données ci-dessus seront informatisées et que vous pourrez y accéder et les rectifier à tout moment sur simple demande. Si vous ne voulez pas qu'elles soient transmises à des tiers, merci de nous le signaler.

Financement :

Par l'employeur, préciser :

Structure : _____

N° SIRET : _____

Adresse : _____

Contact : Mme M _____

Mail : _____

Nom du responsable signataire de la convention de formation :

Mme M : _____

Fonction : _____

Par un OPCA, préciser :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Autre, préciser : _____

Adresse de facturation (à compléter si différente de celle préalablement renseignée)

Structure : _____

Nom du correspondant : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION

2/2

Formations proposées (cocher la ou les formations choisies)

Intitulé	Nombre de jours	Nombre d'heures	Dates	Coût	Date limite d'inscription	Choix
Prévention des troubles musculo-squelettiques	2 jours	12h	Vendredi 10 janvier 2020 et Samedi 11 janvier 2020	240€	5 janvier 2020	<input type="checkbox"/>
Pédagogie musicale pour les personnes en situation de handicap	2 jours	12h	Jeudi 14 février 2020 et Vendredi 15 février 2020	240€	7 février 2020	<input type="checkbox"/>
Gestion du stress et techniques de relaxation pour les musiciens	2 jours	12h	Jeudi 27 février 2020 et Vendredi 28 février 2020	240€	10 février 2020	<input type="checkbox"/>
Initiation à la pédagogie Dalcroze	2 jours	12h	Vendredi 27 mars 2020 et Samedi 28 mars 2019	240€	16 mars 2020	<input type="checkbox"/>
Soundpainting	2 jours	10h	Vendredi 3 avril 2020 et Samedi 4 avril 2020	200€	16 mars 2020	<input type="checkbox"/>
Médiation et concert	2 jours	12h	Vendredi 15 mai 2020 et Samedi 16 mai 2020	240€	4 mai 2020	<input type="checkbox"/>
Total :				€		

Fait le ____/____/20____

À _____

Signature du ou de la stagiaire